

## UN NOUVEAU CONTRAT POUR LA REUNION

Après les événements de Guadeloupe, il s'agit de payer la réparation des dégâts. Comme après un incendie. On ne regarde pas alors à la dépense. Et pour prévenir d'autres incendies dans les autres DOM, l'Etat paiera. Mais cela n'apportera pas de solution de fond pour le développement de nos Régions. Et dans dix ans, l'accumulation des problèmes non résolus, provoquera de nouvelles explosions.

Comment construire pour La Réunion un avenir de développement durable ?

La départementalisation a mis fin formellement à trois cents ans de domination de la France sur ses vieilles colonies. La décentralisation a mis fin à trois cents ans de tutelle du pouvoir central parisien sur les collectivités de la République. En soixante-trois ans, une évolution toujours en mouvement vers la diversité, la liberté et la responsabilité de la Nation dans son ensemble et dans ses parties, bouscule en profondeur, trois cents ans d'histoire coloniale et jacobine.

Les esprits, les mentalités et les comportements ont du mal à suivre. Les idéologies uniformisatrices, centralisatrices et dominatrices ont du mal à se plier et font de la résistance.

En soixante-trois ans, l'esprit des institutions de la République a évolué. La départementalisation de 1946 et la décentralisation de 1982 sont dépassées. Nous sommes dans un cadre nouveau qui tient compte de l'Histoire, de l'identité et de la culture de chaque Région, et dans lequel les rapports entre l'Etat central et les collectivités, entre les collectivités entre elles, reposent sur des accords et des contrats. Chaque peuple de la République doit s'approprier son destin.

Une Réunion nouvelle, dans ce contexte, est à construire par un dialogue et par des négociations entre les Réunionnais et l'Etat pour un nouveau contrat. Il faudra donc un projet réunionnais qui sera la base réunionnaise de ce dialogue et de ces négociations.

La Réunion nouvelle devra se construire à partir de ses acquis, à partir de la situation qui est la sienne maintenant, et qu'il faudra, à l'avenir, améliorer en tenant compte des avantages et des contraintes de notre appartenance à la République, mais en l'organisant en fonction des réalités de La Réunion et non plus par comparaison avec celles de France.

La solidarité nationale continuera d'assurer les devoirs d'assistance aux exclus, aux plus démunis et aux moins favorisés. Il y aura toujours les aides sociales diverses qui sont assurées aux Français. Mais le développement économique devra permettre à ceux qui le veulent et qui le peuvent, de sortir de l'assistance pour devenir des acteurs de développement eux aussi. La solidarité nationale prolongée par l'Europe, continuera donc à aider le développement économique de l'île : non plus un développement eurocentré, impossible, coûteux et nécessairement artificiel et sous perfusion ; mais un développement recentré sur La Réunion et son environnement immédiat, plus maîtrisable par le jeu des mécanismes économiques naturels. Cette politique devrait peser sur les prix, améliorer le pouvoir d'achat, augmenter les activités donc les emplois.

La solidarité nationale et l'Europe continueront à aider l'équipement du pays en fonction de ses besoins et en proportion de ses moyens.

La nouvelle politique économique devra s'inspirer des cinq principes suivants : La Réunion – française, passionnément, viscéralement – n'est pas en France, mais en Indianocéanie ; à partir de la situation actuelle, les évolutions futures des charges, des coûts, des prix, ne devront plus se faire par alignement ou comparaison sur ou avec ceux de « la métropole », mais en fonction de la situation réunionnaise, du contexte économique réunionnais, de la croissance réunionnaise ; l'île devra produire plus pour importer moins ; avec leurs voisins et cousins comoriens, malgaches, mauriciens et seychellois, les Réunionnais devront participer à la construction de la Communauté Indianocéanienne, afin d'ouvrir à nos peuples, un espace

économique commun élargi, de proximité et solvable ; la solidarité nationale et l'aide européenne devraient nous aider à concrétiser ces principes à travers nos projets futurs.

Cette Réunion nouvelle devra se construire à l'initiative et sous la responsabilité des politiques réunionnais autour du président de la Région : du président de la Région, parce que c'est de la compétence de l'assemblée qu'il préside de « promouvoir le développement de la Région et d'assurer la préservation de son identité » » (L 02.03.82 art.59), entouré des présidents du Conseil général et de l'association des Maires, parce que cette compétence générale du Conseil Régional doit s'exercer « dans le respect des compétences des autres collectivités. » (id)

Il appartiendra aux politiques de convier les acteurs culturels, gardiens de « la manière réunionnaise » ; les acteurs économiques, dont dépendent les moyens de toute politique dans n'importe quelle société ; les acteurs sociaux, défenseurs de ceux que la société a laissés sur le bord du chemin ; les exclus qui veulent devenir acteurs eux aussi : à travers les représentants du conseil économique et du conseil culturel, les représentants des assemblées consulaires, des organisations professionnelles et syndicales, des collectifs divers et des innombrables associations, pour les associer à ce chantier.

Politiques et acteurs de la société civile ensemble, devront finaliser les principes, les orientations et les objectifs du nouveau contrat politique passé avec l'Etat, définir les règles de son fonctionnement, corriger les projets existants et en proposer d'autres, dans ce nouveau contexte.

C'est une fois ce travail accompli, une voix réunionnaise trouvée, que pourront se tenir formellement des assises avec le gouvernement. Après les échanges, les négociations et les accords, interviendront les validations nationales nécessaires : parlementaires, gouvernementales, administratives.

Je puis me permettre de lancer cet appel au nom de mon expérience : j'ai participé aux évolutions de notre pays durant ces cinquante dernières années ; il m'est arrivé de peser directement sur des changements de politique importants.

Ce que je propose aujourd'hui est possible. Osons le faire. Faisons le. C'est maintenant que doit s'élever la voix d'une Réunion identifiée, libre, et responsable, au sein de la République une, indivisible et diverse.

*Saint-Denis ce 03 mars 2009*  
**Paul HOARAU**